énergies

du 31 janvier au 14 février 2002
Dimanche n°168 – 0,3€ – ISSN 1247-9233
Le magazine d'informations locales de Gabrane

La lumière sculpte la ville

Maison de la formation, p3
Visite au camp des Milles, p12
Vœux à la population, p3
Économies d'énergie, p 6

agenda

JUSQU'AU 3 FÉVRIER
Fleur de peau
Marie Baldocchi participe depuis 4 ans au groupe de recherche en art contemporain de l'école d'arts plastiques. Elle exposera ses sculptures à l'Espace Bontemps (1, bd Bontemps). La peau, ses reflets seront le thème de cette exposition.

VENDREDI 1ER FÉVRIER
Des souris et des hommes
Adaptation théâtrale par la compagnie *Caravane* du roman de John Steinbeck, qui décrit l'errance dans l'Amérique de la grande dépression, dans les années 30, de George et de Lennie, un colosse simple d'esprit. Spectacle familial à partir de 12 ans. Réservations au service culturel, 04 42 65 77 00 (12 € réduit 9 €).

SAMEDI 2 FÉVRIER
Vidéos du monde entier
Dans le cadre de ses *Écrans documentaires, La Médiathèque* propose à l'auditorium trois films qui nous feront voyager du Guatemala à la Laponie en passant par les Philippines, avec *Maria,* petite indienne du Guatemala (à 14h), *Badjao* (à 14h15) et *La Laponie* (à 15h30). Entrée libre.

LUNDI 4 FÉVRIER
Café citoyen
Attac propose son café-citoyen mensuel à la 3 Cafet, à 19h. Il sera question du développement local du bassin minier, avec comme intervenant Bruno de Monsabert.

SAMEDI 9 FÉVRIER
Mur de Gueydan
Inauguration du chemin ed randonnée du mur de Gueydan, rendez-vous à 14h au Pavillon ed chasse du Roy René pour découvrir ce nouveau lieu de promenade.

VENDREDI 15 FÉVRIER
Courte échelle rap
A partir de 20h à La Médiathèque, Éric G (au micro) et Ottman (un ancien de Master Kool), suivis des MC marseillais *Les Affranchis.* Entrée libre.

JUSQU'AU 28 FÉVRIER
La Médiathèque expose
Toutes les bibliothèques disposent dans leur fonds des petits trésors : livres d'artistes, partitions de musique contemporaine, livres objets, revues confidentielles... A découvrir dans le hall de La Médiathèque.

Vœux : sécurité et emploi pour 2002

GYMNASE LÉO-LAGRANGE, LE 11 JANVIER. Devant plus de cinq cents personnes, Roger Meï a présenté ses vœux aux Gardannais en évoquant les sujets en cours : la bioéthique et les risques de dérives eugénistes, l'école d'ingénieurs pour laquelle un rapport de faisabilité sera remis au gouvernement le 31 janvier, l'appel d'offres pour le sixième groupe de la centrale thermique lancé au premier trimestre. Il a aussi mis l'accent sur la sécurité, en rappelant les efforts faits en terme de prévention (avec le CCPD) et de répression (avec le contrat local de sécurité). L'ouverture, d'ici la fin de l'année, d'une Maison de la justice au quartier Mistral complétera le dispositif. Le livre de photos aériennes *Gardanne vue du ciel* a été mis en vente au profit de *La Maison,* en présence du docteur Jean-Marc La Piana.

Le gymnase Léo-Lagrange a fait le plein.

Saint-Valentin, la première fête de l'année

GARDANNE, LE 14 FÉVRIER. Des milliers de choses plus ou moins indispensables seront à votre disposition toute la journée sur le cours, à l'occasion de la traditionnelle foire de la Saint-Valentin. Ce sera aussi l'occasion de dépenser vos derniers francs, s'ils vous en reste, puisque quatre jours plus tard, ce ne sera plus possible. Sur le parking Savine, le Luna Park s'installera du 14 février au 10 mars. Enfin, l'Office de Tourisme propose un repas dansant avec l'orchestre Claude Roussel le samedi 16 février à partir de 20h au foyer Nostre Oustau. L'entrée est fixée à 28,97 € pour les non-adhérents et 25,92 € pour les adhérents. L'apéritif et le vin sont compris dans le tarif. Renseignements et réservations jusqu'au 8 février inclus au 04 42 51 02 73.

Une salle rénovée pour la paroisse

GARDANNE, LE 19 JANVIER.
Dernière partie de la réhabilitation de l'église Sainte-Marie entreprise en 1995, la salle paroissiale rénovée a été inaugurée en présence de Mgr Feidt, évêque d'Aix. Cette grande salle, qui accueillera des expositions, des conférences, des projections vidéo a été refaite de fond en comble par des entreprises gardannaises. Elle a été baptisée salle Saint-Benoît Labre, du nom d'un pèlerin mendiant du 18e siècle qui a parcouru l'Europe en séjournant notamment à Gardanne. C'est le nouveau curé (arrivé en septembre dernier) Bernard Gross, un alsacien qui était précédemment aumônier des jeunes à Vitrolles, qui a accueilli les invités.

Lévêque d'Aix, Mgr Feidt, s'est déplacé à Gardanne.
Photos : T. Rostang

La Maison de la formation inaugurée

BIVER, LE 21 JANVIER. C'est donc dans un délai relativement court que la Maison de la formation a ouvert ses portes, quatre mois après son achat aux Houillères par la Ville, après une première série de travaux (mise aux normes électrique, chauffage, téléphone, sécurité) et l'achat de mobilier. L'ex-centre *Perform* accueillera dès le 4 février ses premiers stagiaires, puisque deux organismes de formation ont loué des locaux : il s'agit de l'ADIF, basé au Payannet et qui fera de la formation théorique à Biver, et de l'ADREP, une coopérative de formation basée à Aix et qui peut ainsi délocaliser sur le bassin minier une partie de ses activités. Lors de l'inauguration, en présence d'Alexandre Bizaillon, président de la commission des finances du Conseil régional, Roger Meï a annoncé que le dossier de l'école d'ingénieurs en microélectronique était en bonne voie, et que le démarrage des premières classes à la Maison de la formation ne devrait pas tarder.

Signature des deux premières conventions entre l'ADIF, l'ADREP et la ville.

Les troubles de l'adolescence, on en parle au LEP

LEP DE L'ÉTOILE, LE 14 JANVIER. Devant une cinquantaine de personnes (enseignants, éducateurs, parents d'élèves), le psychiatre Stéphane Bourcet, expert auprès de la cour d'appel d'Aix, est intervenu au lycée professionnel de l'Étoile pour une conférence à partir de son livre, *Les troubles de l'adolescence* (éditions Ellipses, 7,47 €). Comment repérer tout comportement anormal chez un ado ? Quelle différence faut-il faire entre violence et agressivité ? L'adolescence est-elle toujours une période de crise ? Qu'entraîne-t-elle en réaction chez les adultes ? Pendant près de deux heures, la discussion s'est engagée, passionnante. Tous les participants ont apprécié cette initiative originale, qui devrait être renouvelée.

Sur les traces de Mister Sam

LE CANET-ROCHEVILLE, LE 15 DÉCEMBRE. Cinq combats, cinq victoires et déjà un titre de champion de Provence junior en moins de 75 kilos : le moins qu'on puisse dire, c'est que Nadjib Mohammedi, 16 ans et demi, n'a pas perdu son temps. Vice-champion de France UNSS de boxe française en mars 2001, Nadjib commence brillamment une carrière amateur en boxe anglaise. Le jeune Gardannais, qui poursuit ses études au lycée professionnel de l'Estaque, est bien entouré : son cousin Boudjemaa s'occupe de sa préparation physique trois fois par semaine, et l'ancien champion de France Samuel Florimond (dit mister Sam) prend en charge la préparation technique, au sein du *Boxing center* des Pennes-Mirabeau. Nadjib prépare désormais les championnats interzone, en attendant peut-être de combattre pour le titre de champion de France.

Nadjib, champion de Provence junior.
Photos : T. Rostang

Cinq jours pour conduire un tractopelle

LE PESQUIER, DU 14 AU 18 JANVIER. A l'initiative de la cellule d'appui du RMI à Gardanne, cinq demandeurs d'emploi de 25 à 45 ans ont passé une semaine de formation de terrain, avec au bout un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES). C'est *Athéna formation conseil* qui a encadré et formé les stagiaires, dont un venait de la Mission locale. Les frais de formation sont pris en charge par le Conseil général, dans le cadre du RMI, et le terrain a été mis à disposition par la Ville de Gardanne. *« Il y a une grosse pénurie de conducteurs d'engins, souligne le formateur Yves Botelico. Le CACES est donc un atout important pour les stagiaires. »*

Une semaine de formation, avec un certificat au bout.

Les véhicules gênant la circulation pourront être enlevés.
Photos: T. Rostang

Stationnement gênant : Attention fourrière !

A Gardanne, si tous les parkings sont gratuits -le centre-ville propose a lui seul près de 2000 places toutes très proches du Cours- et s'il n'y a pas le moindre parcmètre, le stationnement est réglementé. Ainsi, prenez garde de ne pas laisser votre voiture sur les emplacements du marché le mercredi, le vendredi et le dimanche. Dans les jours qui viennent, la mise en fourrière des véhicules en stationnement gênant sera renforcée : cette disposition concerne les voitures garées sur les emplacements réservés aux personnes handicapées (places bleues) et les véhicules dont le stationnement cause une gêne à la circulation. La mise en fourrière sera assurée par l'entreprise Mavel, à Luynes. Pour récupérer votre véhicule, il vous en coûte 91,50 € de frais de fourrière, auquel il faut ajouter 4,60 € de frais de garde par jour et 35 € de timbre-amende. Autant dire que vous avez tout intérêt à faire attention où vous garez votre voiture... Cette opération est menée conjointement par la police municipale et par la gendarmerie, puisque la présence d'un officier de police judiciaire est nécessaire pour un enlèvement de véhicule.

Tout sur les vacances dans les quartiers... et ailleurs

Le programme préparé par le service jeunesse pour les vacances de février est copieux : sorties à la journée, sorties en soirée, stages, tournois et activités dans les quartiers. Les 13-17 ans pourront ainsi opter pour une journée de ski de piste (à Ancelle) le 7 ou le 12 février, participer à une randonnée équitation le 14 février, passer la soirée au bowling (Plan-de-Campagne) le mardi 5 février, au billard (même endroit) le vendredi 8 ou encore au karting (à Vitrolles) le mercredi 13. Ceux qui préfèrent le foot participeront au tournoi en salle le vendredi 15 (gymnase Léo-Lagrange, deux catégories d'âge : 13-15 ans et 16-17 ans), à moins qu'ils ne passent une semaine à se perfectionner au scratch (du 4 au 8 février à Château-Pitty). Enfin, le service jeunesse propose du 4 au 15 février (de 15h à 21h) à Château-Pitty (Notre-Dame) et Oreste-Galetti (Biver) de la MAO (musique assistée par ordinateur), du graff, des jeux de société, du ping-pong, de la pétanque... Renseignements, tarifs et inscriptions au service jeunesse (19 rue Borély, 04 42 12 62 85).

Une journée au ski ? C'est possible le 7 ou le 12 février.

Voirie : les chantiers ont repris

Après l'interruption de la période des fêtes, différents chantiers de voirie ont repris dans la commune. Le rond-point de l'avenue Pierre-Brossolette, entre le rond-point du lycée et le quartier Notre-Dame, est en cours de réalisation. Il desservira les nouveaux lotissements des Jardins du Béal et des Jardins d'Arcadie, et constituera un point de ralentissement dans la ligne droite qui descend de la route de Gréasque. Le trottoir côté gauche qui part du rond-point du lycée sera prolongé de 50 mètres après le nouveau giratoire. A terme, il aboutira au chemin des Clapiers. Les travaux s'achèveront fin février, avec des aménagements paysagers courant mars. Avenue Matisse, l'enterrement des lignes EDF et téléphone est en cours, entre le chemin Estrec et le boulevard Pont de Péton. La création de places de stationnement rue Borély et avenue d'Aix devrait démarrer mi-février. Quant à la rue d'Arménie et au chemin des Prés, qui avaient souffert pendant les travaux de la D6, ils vont bénéficier d'un revêtement neuf entre la fin février et et la fin avril, travaux réalisés par la DRTE (direction des routes du Conseil général).

Avenue Pierre-Brossolette, un giratoire facilitera la circulation.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du centre-ville se poursuit pour l'année 2002. Les dossiers peuvent être déposés au bureau d'information de la vieille-ville.

Vieille-ville, la rénovation prolongée

L'OPAH du centre-ville concerne les propriétaires bailleurs, les propriétaires occupants et les acquéreurs d'un logement ancien qui souhaitent réaliser des travaux dans un logement ou un immeuble (création ou réfection des sanitaires, chauffage, fenêtres, mise en conformité des réseaux électriques ou gaz, planchers, toitures, façades, travaux d'étanchéité ...). Les besoins se faisant encore sentir (109 réhabilitations sur les 150 prévues et 70 % des sommes allouées dépensées à fin septembre 2001), il a été décidé de poursuivre ces travaux de rénovation tout au long de l'année 2002. Il faut savoir que certaines subventions sont basées sur les seuils de ressources, mais que d'autres ne le sont pas ; n'hésitez donc pas à vous renseigner. *« Les résultats de cette opération sont en constante progression, souligne Jean-Marc Sanchez, responsable de la SEMAG. D'autres projets entrent dans le cadre de cette OPAH, notamment les travaux qui débuteront prochainement dans la rue Ledru Rollin et qui consisteront à mettre en valeur l'ancienne bergerie, à enfouir les réseaux et à continuer l'amélioration des cheminements. »* Quant au projet de la percée de la rue Font du Roy à la rue Courbet, les consultations pour la maîtrise d'œuvre sont en cours. Le bureau d'information de la vieille-ville, situé au numéro 30, faubourg de Gueydan se tient à la disposition du public pour une étude personnalisée des dossiers. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Tél. 04 42 65 77 20.

C.N.

édito

Vieillir dignement

Au printemps dernier, l'Assemblée nationale a adopté l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées. C'est une mesure sociale d'importance.

En effet ce nouveau dispositif devrait concerner 800 000 personnes dans notre pays en situation de dépendance plus ou moins grande. Cette nouvelle prestation permettra aux personnes âgées de recourir à toutes les aides nécessaires pour les actes de la vie quotidienne (déplacement, toilettes...), qu'elles vieillissent chez elles ou qu'elles soient hébergées en maison de retraite.

L'allocation sera modulée en fonction du degré de perte d'autonomie dans le cadre des plans d'aides individualisées et en fonction des ressources. Toutes les personnes âgées en perte d'autonomie pourront bénéficier de cette aide quel que soit leur niveau de revenu.

C'est un progrès important par rapport à ce qui existait précédemment, d'autant que L'APA n'entraînera pas de retenue sur l'héritage. Avec ce nouveau dispositif, la future maison de retraite, la démarche d'aide aux "aidants" (parents, conjoints...), les services d'aide à domicile (ménage, portage des repas, agent de convivialité, télé vigilance), nous souhaitons que les personnes âgées de notre ville veillissent dans la dignité, entourées des leurs.

Roger Meï
Député-maire

- ***L'OFFICE DE TOURISME ORGANISE*** une visite guidée de la vieille-ville le samedi 2 février. Rendez-vous à 14h devant l'office, 31 bd Carnot.
Renseignements au 04 42 51 02 73.

- ***UN BAL MASQUÉ INTER-ASSOCIATIONS*** du troisième âge est organisé le mardi 12 février à la Maison du Peuple (inscriptions obligatoires). *L'Entraide de Gardanne* propose une sortie mensuelle à Bouzigues le jeudi 7 février.

- ***INFORMATION TERMITES:*** depuis quelques jours, des entreprises privées se présentent chez les particuliers pour effectuer des contrôles sur la présence de termites dans les logements. Sachez qu'aucune d'entre elles n'est mandatée par la mairie.

- ***PROGRAMME DE LA LUDOTHÈQUE*** pour le mois de février : Mercredi 6/02, vente de crêpes. Vendredi 8/02, stage de pâte à sel et de pâte à modeler de 14h à 17h. Mercredi 13/02, stage de fabrication de jeux de société, de 14h à 17h, à partir de 6 ans. La ludothèque sera fermée le samedi 16 et le jeudi 28 février. Rens. au 04 42 58 46 19.

- ***L'ASSOCIATION AIDE ET LOISIRS ORGANISE*** une sortie à Aubagne le dimanche 17 février, restaurant et bal. Le Restaurant club *Nostre Oustau* propose un après-midi bal et crêpes le vendredi 15 février (inscr. obligatoires).

- ***COLLECTE DE SANG*** le vendredi 15 février de 15h30 à 19h30 dans la salle du conseil municipal de la mairie.

On n'y pense pas, et pourtant, ce sont plus de 4 200 points lumineux qui éclairent la ville chaque soir. Leur entretien, leur gestion et leur installation représentent un travail et un budget important pour la commune.

Que la lumière soit !

L'urbanisation de la commune et l'accroissement du domaine public expliquent l'augmentation des points lumineux.

Photos : T. Rostang

En quinze ans, ils se sont multipliés quasiment par deux. Ils sont partout, dans les rues, les boulevards, les avenues, les carrefours, les places et le long des routes. Ils prennent différentes formes, mais ont tous la même mission : vaincre les ténèbres. A chaque fois que la nuit tombe, ils se mettent au travail, infatigables, et assurent leurs 4 400 heures réglementaires chaque année. Ce sont les 4 200 points lumineux, spots, réverbères, candélabres, qui dessinent les contours de la commune quand le ciel s'obscurcit. *« L'augmentation de leur nombre s'explique par l'urbanisation, explique Jean Rimauro, technicien municipal. Pour chaque nouveau lotissement, pour une extension ou une création de zone industrielle, il faut prévoir l'éclairage public nécessaire. Le boulevard urbain (aménagé en 1994, NdlR) représente à lui seul 360 spots. »* Sur le total, la ville prend en charge intégralement (entretien et consommation) les 3 000 qui sont sur la voie publique. Il y a aussi la demande des habitants, qui sont d'ailleurs consultés lors de l'installation de matériel neuf, comme sur la place Cézanne il y a quelques années. Des rues qui appartenaient aux houillères ont été cédées à la ville, qui prend en charge leur éclairage. Heureusement, l'amélioration du matériel (prolongement de la durée de vie, consommation moindre à puissance égale) permet de maintenir la facture à peu près constante, environ 0,3 million d'€ par an, soit 60 € par point lumineux. *« Par exemple, nous remplaçons dans les rues les ballons fluorescents à 250 watts par des lampes au sodium qui éclairent autant et ne consomment que 150 watts »* ajoute Guillaume Fesquet, responsable du service énergie de la commune. Il est aussi possible de moduler l'éclairage : ainsi, les spots les plus hauts du boulevard urbain sont éteints en deuxième partie de nuit, là où la circulation est la plus faible. Pour savoir à tout moment dans quel état se trouve le réseau communal, un logiciel est en cours d'élaboration : il permettra de gérer le plus finement possible les installations. *« Pour entretenir le réseau, il y a deux façons de procéder : soit on remplace les lampes au moment où elles tombent en panne, c'est ce que nous faisons, soit on fait du relampage. C'est une méthode préventive qui consiste à changer régulièrement toutes les lampes d'une même rue, par exemple. Mais c'est plus cher. »* Les travaux de doublement de la D6 ont été l'occasion d'installer quatre candélabres qui culminent à 18 mètres, soit cinq de plus que ceux du boulevard urbain. D'autres points lumineux ont été remplacés le long de la voie rapide. Enfin, la mise en lumière des bâtiments du cours va se poursuivre : avant l'été, c'est la façade de l'église qui sera ainsi éclairée.

L'AMÉLIORATION DU MATÉRIEL MAINTIENT LA FACTURE CONSTANTE

Bruno Colombari

Des économies d'énergie pour le chauffage

La charte de l'environnement consacre quatre fiches-action aux économies d'énergie, gisement d'importantes économies pour la collectivité, à confort égal. Les dépenses énergétiques de la ville (0,75 million d'€ par an) concernent essentiellement le chauffage et l'éclairage. *« La dispersion des bâtiments communaux induit des frais importants, constate Guillaume Fesquet, responsable du service énergie et courant faible. Nous venons d'installer récemment à la mairie annexe de Biver une pompe à chaleur à la place des convecteurs électriques. Le rendu énergétique est très intéressant, puisque la pompe consomme 1 kW pour 3 kW produits. »* Le système est en fait le même que celui d'un réfrigérateur, mais à l'envers. *« Nous compléterons le dispositif avec des panneaux solaires d'ici 2003-2004. »* Autre projet : le remplacement de la chaudière à charbon de Fontvenelle par une chaudière mixte bois-gaz. Le gaz est de plus en plus utilisé dans les bâtiments publics : c'est le cas pour l'Hôtel de Ville, mais aussi pour la chaufferie centrale (derrière le collège Péri) : avec sa chaudière mixte (gaz-charbon, voir photo), elle fournit notamment le collège, le LEP, les écoles du centre, l'église, l'immeuble Bontemps, la cité administrative, la gendarmerie et le lycée Fourcade.

Depuis la mise en place du Conseil Communal de Prévention de la délinquance et la signature du Contrat Local de Sécurité (CLS), les liens entre les différents partenaires œuvrant à la prévention se sont resserrés. Petit à petit, des actions coordonnées se mettent en place, à différents niveaux, touchant un large public. En attendant le Contrat Éducatif Local (CEL) qui devrait être signé d'ici quelques semaines, ces dispositifs se préoccupent tout particulièrement de la situation dans les deux collèges de notre commune.

La prévention au collège

LES ACTIONS DE PRÉVENTION DANS LE MILIEU SCOLAIRE SE DÉVELOPPENT

Le contrat local de sécurité se décline sur de nombreux champs de la vie locale. Aujourd'hui est particulièrement mis en lumière le travail en direction des scolaires. Sous l'impulsion de la ville, un partenariat s'est mis en place pour aborder de manière nouvelle les questions de l'échec scolaire d'une part, de l'indiscipline, voire de la petite délinquance de l'autre. *« Nous sommes des acteurs pour tout ce qui est de notre responsabilité, et nous participons aux suivi des actions mise en place. Nous pensons que l'action commune des différents intervenants, collèges, travailleurs sociaux, associations, ville, gendarmerie, justice est un gage de cohérence et d'efficacité d'autant que nous avons trouvé des partenaires attentifs et fortement impliqués. »* déclare Yveline Primo, adjointe au maire en charge du dos-

Le Contrat Éducatif Local

Le CEL a pour objectif de coordonner l'organisation des activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Tous ceux et celles qui ont en charge la formation des enfants et des adolescents, de l'école maternelle au collège, devraient adhérer à ce dispositif qui sera prochainement signé entre l'État, la municipalité, les associations et les établissements publics locaux d'enseignement. Il visera notamment à développer la curiosité et l'esprit scientifique par l'expérimentation, l'aptitude à la communication par l'utilisation des nouvelles technologies, à améliorer les résultats scolaires selon diverses méthodes et à favoriser l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.

sier. La création de l'association *Collège quartier* répond à ce souci. Les deux principales des collèges, Claude Ansas pour le Pesquier, Nicole Devassine pour Péri en assurent la présidence. C'est dire combien l'Éducation nationale s'implique dans cette démarche.

Collège une approche nouvelle

De quoi s'agit-il ? De mettre en place dans les quartiers du soutien scolaire en direction des élèves en difficultés, de ne pas les laisser seuls face à "leurs devoirs" (et le mot pourrait être pris aussi au sens large) lorsqu'ils ont quitté l'établissement scolaire. Pour cela des locaux seront mis à la disposition dans divers quartiers et des associations locales s'investiront dans la démarche comme *3 AS* sur le quartier Notre-Dame ou *Contacts* en centre ville. Coordonné par l'association *Pacquam* qui a déjà une expérience en la matière, des intervenants aideront les jeunes qui le souhaitent les lundis et jeudis de 17h30 à 19h30. L'objectif de cette opération ne vise pas seulement à améliorer les résultats scolaires mais plus largement à aider les collégiens à apprendre à s'organiser, planifier leur travail, et à le faire régulièrement. Toutes choses simples mais essentielles pour lever bien des obstacles auxquels les jeunes sont confrontés dans leur vie scolaire. Comme nous l'expliquent Mmes Ansas et Devassine, *« cette aide aux devoirs et la façon dont elle va se dérouler apportera à l'enfant un encadrement à l'extérieur de l'école. Il y aura bien évidemment un suivi assuré par des professeurs volontaires qui se rendront sur les sites. Les intervenants quant à eux auront la possibilité d'assister aux conseils de classes des enfants qu'ils suivent. C'est donc un vrai lien entre la vie dans et hors le collège qui va s'établir. Il est à souligner l'engagement bénévole tant des directions des deux établissements que des enseignants volontaires qui au delà de leur temps de travail s'impliquent dans cette opérations. Les élèves qui s'inscrivent dans ce dispositif sont tenus d'être assidus. Tout comme à l'intérieur des collèges, les familles seront averties en cas d'absence. »* Les inscriptions sont ouvertes auprès de M. Salomez pour le collège Péri, auprès de M. Touveny pour le Pesquier. L'adhésion à l'association *Collège quartier* a été fixée à 4,57 € (soit 30 F) par an et par famille. L'engagement de ces dernières est d'ailleurs essentiel si l'on veut des résultats. En ce qui concerne les intervenants c'est *« l'association Pacquam qu'est chargée de leur recrutement précise Magali Ulpat responsable du service jeunesse. Elle recherche en priorité des jeunes ayant un niveau Bac + 2 et ayant été scolarisés dans l'un des deux établissements concernés. Parallèlement au niveau du service jeunesse nous poursuivrons le travail commencé dans les quartiers avec le milieu scolaire. Pour un élève en difficulté, se retrouver dans son environnement et s'y sentir bien, c'est primordial dans toute démarche éducative. »*

Des équipes à l'écoute

Comme le souligne Claude Ansas, *« depuis plusieurs années la coopération entre les deux collèges de la ville s'est développée. Il n'est pas rare que des projets culturels et sportifs soient communs aux deux établissements. Les réunions avec la municipalité, la police, la gendarmerie et l'équipe pédagogique sont régulières. Nous réfléchissons ensemble sur les actions à développer, nous faisons le point sur ce qui existe déjà, nous abordons les problèmes sociaux, l'aspect collectif, les cas particuliers. Bien entendu, tous les échanges lors de ces rencontre restent confidentiels. Ce travail en réseau est un peu la clef de la réussite. »* Dans le même souci, les collèges ont retravaillé leur règlement intérieur, redéfini des priorités, désigné des interlocuteurs pour les jeunes et leurs parents. Des structures existent en interne pour régler les problèmes en amont. Ainsi en est-il de la commission éducative. Composée du professeur principal, du médecin scolaire, de l'assistante sociale, de l'équipe pédagogique elle tente

Quand la brigade de prévention s'en mêle

La brigade de prévention de la délinquance juvénile est une unité de gendarmerie créée en 1997 pour essayer de répondre aux problèmes de la jeunesse. Basée à Aix-en-Provence, cette unité regroupe six personnes qui interviennent sur tout le département sur une mission juridique et une mission d'assistance, pour les mineurs auteurs et victimes. Leurs interventions pour lutter contre la violence en milieu scolaire entrent tout à fait dans le dispositif du CLS, coordonné par Patricia Barlatier. Il faut savoir que lorsqu'un établissement fait appel à cette brigade pour faire un signalement sur un élève auteur, les parents et l'enfant sont convoqués ; il s'agit là d'un rappel à la loi. Les gendarmes peuvent également intervenir dans les structures scolaires en tant que formateur (violence, drogue, abus sexuels, thèmes d'actualité…). Un travail sur le thème de l'Europe est en préparation au collège Péri.

Trois journées de formation pour les partenaires

Du 15 au 17 janvier, les principaux partenaires du Contrat Local de Sécurité ont suivi une formation ayant pour but de resserrer les liens entre eux et de développer le travail en réseau ; une grande première dans le département. Les représentants du bureau d'études NEO (nouvelles études opérationnelles) chargé de coordonner les actions des différents partenaires du CLS étaient également présents. La séance a été ouverte par Frédéric Vidal, chargé de mission sur la prévention de la délinquance auprès de la préfecture de Police, puis tour à tour, les personnes ont présenté leurs missions dans le cadre du CLS. Au cours de ces trois journées ont été abordés les thèmes de la politique de la ville, du plan départemental de lutte contre la toxicomanie, ou encore celui du Contrat Éducatif Local. Ainsi, élus de la municipalité, chargés de missions du CEL et du CLS, chefs d'établissements, agents locaux de médiation, animateurs des secteurs enfance et jeunesse, responsables du secteur social, police municipale et membres de la Brigade de prévention de la Délinquance Juvénile ont appris les uns des autres, des liens se sont créés et des projets ont été avancés. Une participation active, une motivation prometteuse qui montrent bien que derrière chaque structure, un ou plusieurs êtres humains œuvrent au quotidien pour faire avancer la situation. Le secret de la réussite, c'est un peu ça. D'autres journées basées sur ce même type de rencontres devraient avoir lieu cette année.

Entrée et sortie de la D6 en toute sécurité.

avec les parents et l'élève de renouer un dialogue, de trouver des solutions, d'aplanir les difficultés. *« C'est un peu la sonnette d'alarme qui s'avère parfois utile déclare Nicole Devassine. Lorsque les choses ne s'améliorent pas, l'étape suivante est le conseil de discipline. Il peut apparaître pour nous comme un échec, déclare la principale du collège Péri, car il montre que nous ne sommes pas parvenus à régler les problèmes autrement. L'admonestation quant à elle fait partie des ultimes solutions en cas de faute grave. Dernièrement la brigade de prévention est intervenue au collège à propos de deux enfants pour qui toutes les autres médiations avaient échoués. »* Certes les chefs d'établissement en arrivent rarement à ce cas extrême, il n'en demeure pas moins que c'est un moyen d'intervention dont elles ne se privent pas lorsque des jeunes sont en danger de délinquance. Une démarche courageuse et responsable qui allie à la fois l'aide, l'écoute, le soutien mais qui n'hésite pas lorsqu'il le faut à sanctionner sévèrement. Un démarche qui vise en tout cas à développer autour des jeunes de nouveaux réseaux d'aide, de retisser un tissu social et d'impulser une démarche citoyenne et solidaire.

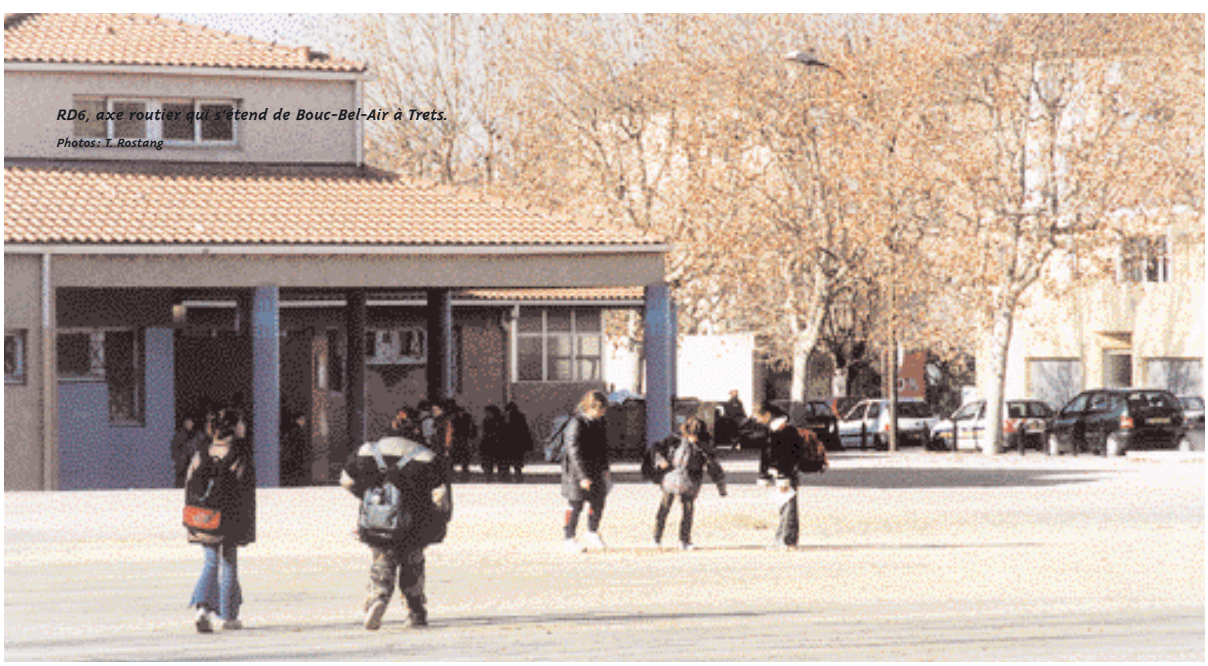

RD6, axe routier qui s'étend de Bouc-Bel-Air à Trets.

Photos: T. Rostang

Né du rapprochement de trois groupes locaux, le Collectif.G *vient de sortir un album, présenté le 15 décembre dernier à La Médiathèque. Une démarche originale qui fait jouer la complémentarité plutôt que la concurrence entre quinze jeunes musiciens.*

Ils la jouent Collectif

Le lycée Fourcade mène à tout. La preuve : la grande majorité des quinze musiciens des groupes *Bwatazik, Lolicon* et *les Garris* y a usé ses jeans et ses baskets, il y a quelques années. *« L'amphi était mis à disposition des lycéens entre midi et deux, et il était toujours occupé, »* se souvient Matthias de Monsabert, guitariste de *Bwatazik* et président du *Collectif. G.* Depuis, chacun a fait son bout de chemin, mais tous se retrouvent dans ce collectif, né pour la scène à l'été 1999 et transformé en association en avril 2000. *« A quinze, répartis dans trois groupes, on avait tout intérêt à se regrouper, témoigne Frédéric Azeau, chanteur de Bwatazik et secrétaire du Collectif. On partage les compétences de chacun, le matériel aussi. »* D'ailleurs, le Collectif se produit la plupart du temps ensemble sur scène : *« On propose une prestation de trois heures, et on passe tous, ajoute Matthias. La diversité de nos styles nos permet de toucher un public large. »* En un peu plus de deux ans, le *Collectif. G* s'est ainsi montré à Gardanne (Cité motivée, Musiques à Gardanne, Maison du Peuple), à Marseille, à Aix (finale de Class'rock)... Plus quelques premières parties intéressantes, comme celles de Raoul Petite pour les Garris, de Bernardo Sandoval pour *Bwatazik* ou *Dolly* pour *Lolicon*. Le grand projet, pour l'année 2001, c'était la sortie d'un album en commun. *« On n'avait pas les moyens de se payer des journées de studio. On a donc utilisé notre propre matériel d'enregistrement et on a loué un studio vide (au Hangar, à Marseille). On s'est fait aidé par des ingénieurs du son en formation, pour le mixage aussi, »* ajoute Davy, guitariste des *Garris* et graphiste, concepteur de la pochette et du livret de l'album. Pressé à Nantes, ce dernier a été tiré à 600 exemplaires, financé par l'argent des concerts et un système de prévente. *« Le 15 décembre, pour la présentation du CD à La Médiathèque, on en a vendu une centaine, »* précise Matthias.

De gauche à droite : Médéric, Fréderic, Aldric, Fabrice et Matthias, le 15 décembre à La Médiathèque

ILS PARTAGENT LES COMPÉTENCES DE CHACUN, LE MATÉRIEL AUSSI

En projet, un deuxième album bien sûr, mais aussi des concerts, dont un qui pourrait avoir lieu au parc de Font du Roy, avec une tête d'affiche régionale. Et, si l'occasion se présente, l'élargissement du Collectif à de nouveaux groupes. *« Mais on n'est pas un label de production. Ce qu'on souhaite, c'est que ceux qui veulent entrer s'impliquent et participent à la vie du Collectif. Il faut être prêt à y mettre du sien, c'est le critère. »* Le Collectif espère également qu'un lieu de répétition ouvre bientôt à Gardanne, *« un endroit sûr, où l'on pourrait laisser du matériel et y faire du bruit. Pour l'instant, on loue un local à Marseille, mais c'est cher et ce n'est pas pratique. »*

B.C.

Douze, un CD

C'est donc le premier né du Collectif.G : *...Douze...* un album de douze titres (comme son nom l'indique), où l'on retrouve *Bwatazik, les Garris, Lolicon*, et pour l'occasion *Jmeuh !*, un Gang band formé par des membres du Collectif. Le digipack et le livret (paroles et photos) sont soignés, c'est incontestablement un bel objet. Les trois titres de *Bwatazik*, rock festif sous influence ska, évoquent *Elmer Food Beat* et *Tryo* et puisent leur inspiration au cœur des années 80. Les *Garris* évoluent plutôt dans le registre funk et exploitent bien la voix intéressante de la seule fille du Collectif, Émilie Trivico. Le style se cherche un peu, les paroles sont en anglais sauf dans *Fretless*, où l'on passe sans effort de l'anglais au français. Le plus maîtrisé, c'est *Lolicon*, qui fait dans la fusion lourde à la *Mass Hysteria* avec une personnalité affirmée. Le CD est en vente (9,15 €) auprès de l'association (site : www.collectifg.fr.st, mel : collectifg@multimania.com), à la Ludothèque et bientôt à la FNAC, au Virgin et à Hypermédia.

Depuis le premier janvier, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie pour les plus de soixante ans remplace la Prestation Spécifique Dépendance. Cette aide est prise en charge par le Conseil général mais le CCAS gère les demandes de dossiers sur Gardanne.

Une allocation qui répond enfin aux besoins

Une aide à domicile, c'est tellement plus agréable.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est une aide en nature qui s'adresse aux personnes âgées d'au moins soixante ans qui vivent chez elles, chez un tiers ou dans un établissement d'hébergement et qui rencontrent des difficultés à accomplir certains gestes de la vie quotidienne. Les dossiers de demande sont à retirer au CCAS.Une équipe médico-sociale mandatée par le Conseil général se rendra auprès du demandeur pour procéder à une évaluation de ses besoins, suivant son degré de dépendance. Selon la situation, la personne se verra allouée une somme qui se traduira par un nombre d'heures de présence d'une aide ménagère. Cette personne pourra intervenir dans de nombreux domaines concernant les gestes de la vie quotidienne.

Cette APA a récemment été votée en remplacement de la PSD (Prestation Spécifique Dépendance) qui n'a jamais vraiment répondu aux besoins des personnes âgées, et ce pour différentes raisons ; la PSD, par exemple, était soumise à une récupération sur succession. L'APA quant à elle ne fait pas l'objet d'un recouvrement et n'est pas soumise à des conditions de ressources. Par contre, elle est soumise à une participation du bénéficiaire, proportionnelle à son revenu et variable en fonction de la perte d'autonomie. A domicile, le montant accordé dépend des tarifs fixés au plan national et il est personnalisé en fonction des besoins réels du bénéficiaire (dans ce cas, il n'y aucune participation du bénéficiaire si ses revenus mensuels sont inférieurs à 914 €, soit 6000 F). En établissement, il faut savoir que ce montant dépend du degré de perte de l'autonomie, mais aussi du tarif dépendance de l'établissement (aucune participation du bénéficiaire pour les revenus inférieurs à 1981 €, soit 13000 F).

En cas de problème, une simple pression sur ce pendentif et la famille ou le médecin sont averti.

Photos : T. Rostang

Récemment, le CCAS a reçu un agrément qualité pour ses actions en faveur de la prise en charge de la dépendance. Comme le souligne son directeur Georges Felouzis, *« on ira de plus en plus vers cette prise en charge. C'est un problème de société qu'il faut prendre en compte. Dans notre structure, Paul Franceschi travaille depuis de longues années sur ces questions, il suit les dossiers, assure un lien avec les familles, rencontre les personnes âgées, les agents. Le suivi est très important pour continuer à œuvrer dans le bon sens en répondant aux besoins. Il est un peu le garant de la continuité. »* Et depuis le début de l'année, Anna Cremonesi assure une permanence le mercredi après-midi pour renseigner tous ceux qui le désirent sur l'APA. Le 14 mars prochain au 3 casino, le Conseil général et le CCAS organisent une conférence ouverte à tous sur cette allocation. Rens. au 04 42 65 79 10.

UNE AIDE EN NATURE POUR SOULAGER LES PERSONNES ÂGÉES

Carole Nerini

Vieillesse : n'hésitez plus à demander de l'aide

On ne le dira jamais assez : renseignez-vous le plus tôt possible sur les conséquences de la vieillesse. On se sent bien, on se fait ses courses, son ménage, sa toilette, on a toute sa tête, puis un beau jour, sans explication, on s'aperçoit que l'on a des trous de mémoire, que l'on fatigue plus vite, qu'aller faire son marché n'est plus un plaisir. C'est à ce moment-là qu'il faut agir, parce que l'aide d'une tierce personne est souvent précieuse. Même si sa présence est minime, elle apporte beaucoup ; elle permet souvent aux personnes âgées le maintien à domicile. Il n'y a aucune honte à demander ce soutien. Le CCAS peut vous aider, ses aides ménagères assurent divers services (aide à domicile, portage de repas ...). Sachez qu'il existe également un système de télé-assistance bien pratique : une simple pression sur un pendentif informe directement la famille, le médecin, ou un voisin que vous êtes en difficulté.

A dix kilomètres de Gardanne, le camp des Milles préserve la mémoire de ce que fut l'internement et la déportation des juifs étrangers lors de la dernière guerre. Une salle et un wagon témoignent.

Un camp, là, tout près...

L'image manquante de la fresque, c'est celle de Pétain, effacée à la Libération.

Photo : T. Rostang

La briqueterie ressemble à ces grands bâtiments industriels de briques rouges, comme il en existe tant dans le Nord et en Angleterre. Avec sa cour de quatre hectares et ses 15 000 mètres carrés au sol, elle fut le théâtre d'une tragédie entre 1939 et 1943. C'est là que le gouvernement de la République d'abord, puis celui de Vichy, ont regroupé des étrangers venus pour la plupart d'Allemagne et d'Autriche. C'est là enfin que les nazis ont déporté, vers Drancy puis Auschwitz, plus de 2 000 juifs à l'été 1942. La Médiathèque y a organisé une visite, le lycée professionnel de l'Étoile (encadré) aussi. *« C'est le camp le plus important du Sud-Est de la France, explique Yvette Risbourg, la conférencière de l'association du Wagon souvenir. Il est ouvert en août 1939 par décision préfectorale. »* En juin 1940, 3 500 internés se serrent dans la briqueterie et tentent de fuir cette France si inhospitalière, soit par l'émigration, soit par l'évasion. Et c'est l'épisode devenu mythique du train des Milles, ce convoi dans lequel, le 22 juin, 2 100 internés fuient vers Bayonne avec l'aide des autorités (françaises) du camp. Le coup de bluff échouera sur un tragique malentendu, les cheminots pensant que le train transportait des soldats de l'armée allemande détournent le convoi et le ramènent au point de départ. De janvier 1941 à juillet 1942, c'est le seul camp français - alors en zone libre - où les internés peuvent demander un visa pour l'étranger. Mais Vichy multiplie les obstacles administratifs, et peu à peu l'étau se resserre.

« Dans ce camp se retrouvent une grande proportion d'intellectuels, d'artistes, de chercheurs et d'architectes, précise Yvette Risbourg. Un footballeur international polonais organise des matches, des opéras parodiques sont joués, des cours de très haut niveau sont donnés. » C'est dans le réfectoire des gardiens, de l'automne 40 au printemps 41, que plusieurs peintres se lancent dans la réalisation de fresques dans lesquelles on retrouve de nombreux courants artistiques de l'époque : constructivisme, surréalisme, caricature, bande-dessinée... La situation se détériore brusquement à l'été 42 : des scènes terribles de séparation ont lieu sur ces quais de gare. *« Nul ne peut savoir ce qu'il aurait fait à cette époque, affirme Yvette. Les uns ont collabré, d'autres ont résisté, la plupart n'ont rien fait. On essie simplement de comprendre. »* C'est déjà très important.

DE 1940 À 1942, LES RAFLES, PUIS LES DÉPORTATIONS SE MULTIPLIENT

B.C.

Les lycéens sur le parcours du Résistant

Qui étaient Jean Moulin ? Gabriel Péri ? Marie-Madeleine Fourcade ? Charles Pauriol ? Autant de noms qui figurent sur des plaques de rues et que l'on finit par ne plus voir. C'est pour répondre à ces interrogations que la classe de seconde métiers de la mode du lycée professionnel de l'Étoile travaille depuis octobre dernier à la réalisation d'une plaquette sur les lieux de mémoire à Gardanne. Et en particulier, la deuxième guerre et la Résistance. *« Nous avons fait un reportage photo avec Jean-Claude Trojani, nous avons interwievés des personnalités locales comme Denise Pauriol ou Max Paris, nous avons visité des expositions et, récemment, le camp des Milles, »* explique Mme Govaere, professeur d'histoire. D'ici le printemps, une plaquette comprenant des textes, des poèmes écrits par des résistants et des photos sera éditée. Ce projet original s'inscrit dans le cadre des classes à Projet artistique et culturel (PAC).

Photo : JC. Trojani

Avec ses 150 élèves, l'atelier d'Arts Plastiques se porte à merveille. Malgré les quelques difficultés dans la gestion du temps, Martine Viala et l'ensemble des professeurs ne cessent de varier les plaisirs en mettant en place des projets de plus en plus axés sur les nouvelles technologies.

Atelier d'Arts Plastiques, ça bouge !

Le travail en groupe autour d'un même thème séduit les artistes.

Les artistes de l'atelier d'Arts Plastiques bénéficient d'un large choix d'expression, tant au niveau des styles, que des matériaux utilisés ou des supports. Si les quatre professeurs ont chacun leur manière de travailler, ils éprouvent tous le même sentiment au regard des nouveautés qui peuvent intéresser les élèves ; là non plus, les idées ne manquent pas. Il y a quelques mois, l'informatique a fait son entrée à l'école et constitue un nouvel outil de travail très prisé. *« Nous pensons qu'il est intéressant de faire découvrir aux élèves les possibilités de création à partir d'une image sur ordinateur, explique Martine Viala responsable de l'atelier. Nous leur apprendrons à créer, à "truquer", à modifier, à se servir de cet outil comme d'un pinceau ou d'un crayon. Bien entendu, cela risque de prendre du temps, pour beaucoup c'est un nouveau langage et un nouveau mode d'ouverture de l'esprit. »* L'école dispose également d'un service documentaire composé de livres, de cassettes vidéos. De nombreux artistes s'intéressent à un peintre en particulier, à un tableau, à une époque, à un style. Puis, trois heures par semaine, les professeurs proposent des cours d'histoire de l'art auxquels participent une trentaine d'élèves. Pour eux, c'est un bon moyen d'expression, ils osent poser des questions, donner leur avis.

L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES S'OUVRE AUX SCOLAIRES

« A la rentrée de septembre, poursuit Martine, nous avons élargi notre emploi du temps. Les heures d'ouverture étant plus nombreuses, cela nous a permis de construire des groupes à effectifs plus réduits. On constate que les cours de haut niveau augmentent, ce qui prouve que les élèves restent longtemps. » A l'intérieur de l'école, quatre groupes de recherche en art contemporain travaillent cette année sur différents thèmes : le nu, le figuratif, la matière et le concept, le concept de l'identité. Une exposition présentant le résultat de ces travaux sera montée au mois de mai.

Très prochainement, les professeurs d'Arts Plastiques devraient intervenir dans deux écoles (Château-Pitty et Jacques-Prévert) sur un projet communément choisi avec les instituteurs. *« Nous aimerions par la suite créer un atelier en dehors des établissements scolaires afin de pouvoir amener les élèves dans un véritable atelier d'artistes, explique Yvetta, professeur aux côtés de Martine. »* A noter que des interventions d'artistes dans les écoles ont déjà lieu dans le cadre d'un projet des classes à PAC (Projet Artistique et Culturel) financé par l'Inspection Académique. A l'école Château-Pitty, par exemple, ce sont des artistes de l'association ARCA (Animation Recherche Création Artistique) qui interviennent depuis le mois d'octobre.

C.N.

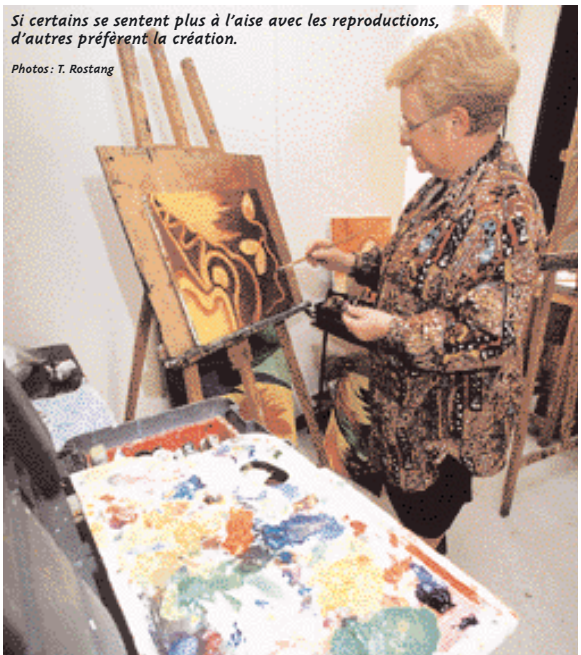
Si certains se sentent plus à l'aise avec les reproductions, d'autres préfèrent la création.

Photos : T. Rostang

Salon des artistes gardannais

Le vingt-troisième salon des artistes gardannais se tiendra à la Maison du Peuple du 8 au 17 février. Cette grande exposition, devenue traditionnelle dans notre ville accueille chaque année une centaine d'exposants et plusieurs centaines de visiteurs. Ouverte prioritairement aux artistes locaux, issus ou pas de l'atelier d'Arts Plastiques (ces derniers représentent 70 % des exposants), elle accueille des peintres et des sculpteurs de tout âge et des styles très différents, de l'abstrait, du figuratif, de la couleur, du noir et blanc. Le vernissage et la remise des prix auront lieu le vendredi 8 février à 18h. Une remise des prix qui aura certainement coûté des heures de sommeil aux membres du jury. Ces derniers sont des professionnels en majorité extérieurs à Gardanne.

DIVERS

Vds **canaris mâle** 100 F/15,24 € + compresseur 9B avec accessoires neuf 800 F/121,96 € Tél. 04 42 51 37 25

Vds **coupe haies** électrique "Viking" neuf jamais servi 600 F/91,47 €
Tél. 04 42 59 39 76

Vds **aquarium** 200 L avec support et accessoires (pompe, compresseur air, racine, sable, filtres) 1500 F/228,67 € + flipper de bar 1 cadran, an 77, marque K Gottlieb & Co, 1 F la partie, bon état de marche 2000 F/304,90 €
Tél. 06 80 35 25 58

Vds **ORB T 36,** noires, neuves 400 F/60,98 € + Buffalo T37, neuves, grises 400 F/60,98 € Tél. 04 42 51 56 26

Vds **Formarima P 40** neuve 400 F/60,98 euros + Lévis fem. + Buffalo neuve P 39 500 F/76,22 € à déb
Tél. 06 13 58 56 22

Cherche **sommier en 125** et une commode ancienne + vds machine à tricoter Singer neuve double chariot
Tél. 04 42 51 56 71

Vds **téléphone sans fil** Philips TBE 250 F/38,10 € + buffet pin IKEA 400 F/60,98 € Tél. 04 42 58 11 48 (le soir)

Vds **taille haie** Bosch, lame 68 cm TBE 600 F/91,47 € + tyrolienne pro pour façade 250 F/38,11 € + coupe tuile 250 F/38,11 € Tél. 06 08 28 75 85

Vds **Body Traîner** avec compteur 400 F/60,98 € + petite table ronde avec 2 chaises pour chambre enfts IKEA 200 F/30,49 € + matériel pour aménagement de camping car, frigo, wc chimique, plaque gaz... 3000 F/457,35€
Tél. 04 42 51 13 45 (ap 19h)

Vds **lave vaisselle** servi 1 mois "Indesit" 12 couvert prix 3600 F/548,82 € cédé 3000 F 457,35 € + bureau en pin emplacement ordi TBE 400 F/60,98 € + clic clac matelas neuf 400 F/60,98 € + cuisinière 4 feux 400 F/60,98 €
Tél. 04 42 58 39 92 (HR)

Vds **lit à barreaux** marron clair, sommier en lattes 2 positions + matelas 22,90 € + canapé 3 places + fauteuil velours couleur marron boiseries en chêne BE 274,40 €
Tél. 04 42 51 36 29

Vds **table de ping-pong** TBE + lit pliant 1 prs avec sommier + 1 friteuse élec + 7 boules de pétanque le tout très peu servie prix à déb
Tél. 04 42 58 29 02

Vds **Nitendo 64+**4 jeux neuf Tél. 04 42 58 06 49 (répondeur)

Vds **évier inox** en 120 cm sur meuble stratifié blanc 500 F/76,22 € Tél. 04 42 58 80 84

Vds **2 fauteuils cuir** marron TBE 6 mois 2500 F/381,12 € les deux Tél. 04 42 58 11 30

Vds **magnétoscope** Secam-VHS Fisher, bon état, 400 F/60,98 € Tél. 04 42 58 41 17

Vds **vélo enfant** VTT, 8/12 ans, TBE 350 F/53,36 €
Tél. 04 42 58 15 51

Achète cher pièces de monnaie anciennes et actuelles Tél. 04 42 58 15 76

Vds **Nintendo 64 +** 2 manettes + carte mem + jeux, 600 F/91,47 € Tél. 06 74 28 47 86

Vds **4 perruches +** cage 80/ 60 sur pieds moderne, 800 F/121,96 € Tél. 04 42 51 36 25

Vds **lit tapissier** BE 1000 F/152,45 € + frigo BE de marche 1000 F/152,45 €
Tél. 04 42 65 84 99

Vds **Transfo** 110/220 V, 400 W, 50 F/7,62 €
Tél. 04 42 51 56 93

Vds **chienne affectueuse,** propre, à pers avec jardin, 1000 F/152,45 € + clic-clac, matelas neuf, housse noire piété, 400 F/60,98 €
Tél. 04 42 58 39 92

Vds **Nintendo 64 +** 2 manettes, 2 jeux, TBE
Tél. 06 15 45 72 27

Vds **cadre de lit** 1 pl en pin avec sommier à lattes 300 F/45,73 € Tél. 04 42 65 81 64

Vds lot de **nombreuses photos** et cartes postales an 40-50 prix inter Tél. 04 42 51 50 55 ou 06 10 49 23 28

Vds **gazinière** TBE 250 F/38,11 € + banc de muscu York TBE valeur 3600 F cédé 800 F/121,96 € + bidet, lavabo blanc 50 F pièce/7,62 €
Tél. 04 42 65 89 86

Vds **armoire neuve** 1000 F/152,45 € + 2 fauteuils tissu TBE 800 F/121,96 € + plaque élec Whirlpool neuve
Tél. 04 42 65 96 43

Vds **TV couleur** 16/9 82 cm, 100 Hertz, H.D gamme Philips, TBE valeur 10000 F/ 1524,50 € cédé 6000 F/915 €
Tél. 04 42 51 17 82

Achète **meubles style anglais** massif (armoire + bureau) petit prix
Tél. 04 42 58 55 92

Vds **2 stores** occultants Veluse GGL 304 117x74 DKL804 1085, 300 F/45,73 €
Tél. 04 42 51 17 93

Vds **poussette +** landeau et ombrelle, transat et maxi cosi, chauffe bb, réhausseur voiture, lit et matelat BB TBE prix intéressant
Tél. 04 42 51 51 35 (HR)

Vds **carrés de laine** pour faire couverture
Tél. 04 42 58 13 22

OFFRES DE SERVICES

JF cherche pers faisant le **trajet Gardanne/Marseille** pour être à Marseille à 7 heures du matin du lundi au vendredi, participe aux frais d'essence Tél. 04 42 51 56 26 ou 06 71 13 63 25

Cherche urgent **un batteur et un sytétiseur** pour l'orchestre du nom "d'Atlantis"
Tél. 06 86 71 89 86 ou 04 42 65 98 56

VÉHICULES

Vds **4x4 Nissan** Ebro diesel, an 86 TBE 30000 F Tél. 04 42 51 50 26 ou 06 12 21 42 90

Vds **C15 D** an 93, ct ok, 141000 km excellent état 27000 F/4116,12 € à déb
Tél. 06 68 44 80 41

Vds **booster PGO,** mod Big Max (bleu), an 96, 11600 km, 6000 F/914,69 €
Tél. 04 42 65 89 74

Vds **R19 TDE,** alarme, fermeture centr, vitres elec, ttes options, auto radio, attelage, nbres factures 18500 F/ 2820,30 € Tél. 04 42 58 14 03

Vds **Skoda,** an 94, 30000 km, état neuf (cause décès)
Tél. 04 42 51 51 59 (ap 20 h)

Vds **Ibiza 1500,** gris métal, an 90, 97000 km, 6 cv, moteur 90 ch, vitres elec, jantes alu, clim, fermeture cent 8500 F/1295 € Tél. 04 42 51 37 42

Vds **peugeot 405,** an 92, essence + Opel vestra an fin 91 diesel accidentée pour récupération pièces
Tél. 04 42 65 77 38 ou 06 17 87 23 94/06 89 17 33 86

Vds **Nissan Nicra** an 87, 114000 km ct ok, 4000 F/609,80 € Tél. 04 42 51 13 41

Vds **R21 TD Manager,** an 92n vitres élec, fermeture cent, direction assistée, radio, ct ok, 236000 km, BE, 18000 F/2744,08 € à déb
Tél. 04 42 51 39 93

Vds **attelage clio** 400 F/60,98 Euros + achète remorque moyenne
Tél. 04 42 58 55 92

Vds **mini Austin rouge** TBE CT ok, pièces neuves 9000 F/1372 € Tél. 06 75 21 19 47

Vds **cyclo 103 SPX** tout chromé, 2000 F/304,90 € à déb Tél. 04 42 51 50 55 ou 06 10 49 23 28

Vds **Primera SLXD** 92 BE CT ok, 130000 km, 25000 F/3811,23 € Tél. 04 42 51 25 76

Vds **Haudia** CT ok, an 95, 58000 km, 15000 F/2286,74 € à déb Tél. 06 80 04 32 67

Vds **Mazda 626 D,** blanche an 88, BE de marche, 4 pneus neufs, amortisseurs et embrayage refaits (factures) 10000 F/1524,49 € à déb
Tél. 04 42 65 93 85

Vds **Clio 16s, baccara,** moteur neuf TBE Tél. 04 42 58 16 44 (HR) ou 06 19 27 30 61

Vds **306 1L4** 1, an 95 vitres élec, centralisation, direc assistée, auto radio, 102000 km, CT ok, 25000 F Tél. 06 60 74 14 21 (après 15h)

A compter de ce numéro, notre journal ne recevra plus les petites-annonces concernant des offres de services payantes.

Vds **R9** an 83 en état de marche, 2000 F/304,90 €
Tél. 04 42 58 19 71

Vds **2 CV fourgonnette** TBE, 4 pneus neufs, batterie neuve, CT ok
Tél. 04 42 58 44 48

Vds **306 1L4,** an 95, vitres élec, centralisation, direc assistée, auto radio, 102000 km, ct ok, 25000 Frs
Tél. 06 60 74 14 21 (après 15h)

LOGEMENT

Loue **local commercial** 66 m2, bureau + wc + parking près du centre 2558,23 F/ 390 € par mois Tél. 06 13 39 52 70

Vds **villa Auberge Neuve** (prox cadolive) 5 chambres, salon, salle à m, grande cuisine, garage, sur 2 plans, 102 m2 sur 500 m2 de terrain + piscine Tél. 04 42 72 40 42 (agence s'abstenir)

Dame seule fonctionnaire cherche à **louer T1/2** à Gardanne et alentours 3000 F/457,35 € maxi
Tél. 04 42 58 49 91

Couple retraité fonctionnaire cherche **petite maison T3** avec jardin ou rez de chaussée de maison sur Gardanne et alentours sauf Aix
Tél. 04 42 58 39 92
ou 06 15 13 85 09

Vds **appt T3,** 80 m2 jardin + cave + cellier 880 000 F/134155,14 € + cherche terrain sur Gardanne et alentours de 500 m2 à 1000 m2 prix de 400000 F à 700000 F
Tél. 04 42 51 17 02

Vds **T5 à Gardanne,** 100 m2 habitables, salon 35 m2, cuisine, 3 chambres, 1 bureau, SDE, 2 terrasses, jardinet, 96 U /146351,06 €
Tél. 04 42 65 85 00

Cherche **maison avec jardin** (même à rénover) T4/T5 sur Biver/Gardanne ou terrain de 500 m2 ou +
Tél. 04 42 65 79 00 ou 04 42 58 30 97

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

BOROT Juliette, VIOLA Laurine, DODRUMEZ Enrick, BIGA Ayman, BIGA Inès, MAILLOT Alyssia, GURDJIAN Fanny, BARTOLI Elric, JOSSEMIT Noah, GALA Mattéo, BEDIAF Maïssane, DURET Constance, MEZADOURIAN Marina, NEGREL Marie, CASTELLANO Enzo

MARIAGES

FERRÉ-BLANÉS Alain/ASSELOOS Valérie, CARRUELLE Roland/VARÈNE Claire, GUEY José/LESNÉ Josianne, TALL Mbir/SCHMELTZER Marie, GUYOT Eric/PAULIN Christelle

DÉCÈS

BETTARINI Roland, ARMANDO Rose épse DUDON, ALIX Huguette veuve LEGAT, DEKKICHE Yamine, MARTIN Andrée veuve DEDESANT, CHARANCON Fernand, BENYAHIA Ahmed, SAINATI Robert, BERT Jean-Baptiste, DANCETTE Véronique, LAVALLE Marcel, DI STEFANO Silvano, BONZOM Marguerite épse EL ROUAH, PEIRA Gérard, CASONI Mario, FUENTES Marie veuve BOYER

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis.Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

énergies n°169

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NÉRINI ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Crédit Photos : Thierry Rostang ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01

site: www.ville-gardanne.fr ● *mel:* info@ville-gardanne.fr

Permanences diverses

JURIDIQUES

Un avocat tient au CCAS (Square Deleuil, Tél. 04 42 65 79 10) une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

Conciliateur : lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

Un service d'aide aux victimes se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

L'Union des Femmes Françaises tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14.

RETRAITE

La CRAM du Sud-Est tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités les mercredis et 2e et 4e vendredis du mois (8h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.

La CICAS (retraites complémentaires) tient une permanence d'information tous les mercredis (9h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.

CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice

Administratives : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h /16h

Sociales : mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

ASSISTANTES SOCIALES

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10

Josiane Roche : mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

Josiane Guieu : lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

Le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

Lundi et vendredi après-midi sur RdV, de 13h30 à 17h.

CNL

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10
Les 1er et 3e mercredis du mois de 9h à 12h.
Permanences Les logis Notre-Dame, rue du Vieux-pont
Tél. 04 42 58 27 20
Les 2e, 4e mercredis de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition en mairie, le lundi, mercredi matin et vendredi matin. Contactez **Christelle Cavaleri** au 04 42 51 79 00.

AIDE SECTEUR ASSOCIATIF

Fonction ressources du pays Minier
Tél 04 42 51 52 99 Fax 04 42 51 52 01

Étincelle 2000, du lundi au vendredi, Av. Décoppet Tél. 04 42 58 26 88.

Service écoute familles Les 1er et 3e lundis de 14h30 à 17h30 38 rue Borély, sur RdV au 04 42 20 47 09

Médiation familiale, Les 2e et 4e llundis de 14h30 à 17h30 38 rue Borély, sur RdV au 04 42 20 47 09.

Téléphones utiles

Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70	Pharmacies de garde (nuit)	✆ 04 42 58 43 93
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66	SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
DISS (Ass. soc. sur RdV)	✆ 04 42 58 39 29	Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
CMP ACANTHE	✆ 04 42 58 25 68	SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00	Pompiers	✆ 04 42 51 79 40
Urgence Dent 24h/24	✆ 04 91 64 23 23	Urgence Pompiers	✆ 18
Médecin de garde (mines)	✆ 04 42 65 46 09	Police municipale	✆ 04 42 58 34 14
Enfance maltraitée	✆ 119	Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
		Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
		Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Restaurant Nostre Oustau

Le lundi : cinéma,
le mardi : ateliers divers,
le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
le vendredi : atelier Regain
Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...
Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3ème âge

Sortie mensuelle
Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68 ou 04 42 58 16 55

Entraide Solidarité 13 Section Gardanne

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av Léo-Lagrange.
Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres... au local.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Tél. 04 42 58 37 81 ou 04 42 51 18 13

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...
Tél. 04 42 58 42 36

Vos élus vous reçoivent
RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

Yveline Primo, 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité
sur rendez-vous en mairie

Michelle Aznif, adjointe, déléguée aux finances et à la santé
sur rendez-vous en mairie

Bernard Bastide, adjoint, délégué à l'environnement
le mercredi après-midi sur rendez-vous en mairie

Jeannot Menfi, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière
travaux et vieille ville le jeudi de 11h à 12h sur rendez-vous en mairie
logement le mardi de 9h à 11h30 sur rendez-vous au CCAS
cimetière le lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

Mustapha El Miri, adjoint, délégué à la culture
sur RdV en mairie

Georges Pazzaglini, adjoint, délégué au social
le samedi matin sur rendez-vous en mairie

Grégory Calemme, adjoint, délégué au scolaire
sur rendez-vous en mairie

Lucien Moraldo, adjoint, délégué aux sports
lundi matin de 9h30 à 11h30 au service des sports - bât bontemps

Jean-Paul Peltier, adjoint, délégué à l'urbanisme/transport
le vendredi sur rendez-vous aux services techniques

Patricia Marcolini, adjointe, déléguée à la vie associative/animation
le mardi après-midi sur rendez-vous en mairie

Christian Giordano, conseiller municipal, chargé de Biver
mardi de 14h à 17h sur rendez-vous, mairie annexe de Biver

Pour un rendez-vous avec un autre conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Matière & inspiration

CHRISTIANE JOSSET, 53 ANS. Passionnée par la peinture depuis son plus jeune âge, elle entre à l'atelier d'Arts Plastiques au début des années 1980. Son travail, sa persévérance, son dévouement et son attachement à l'atelier la pousseront à être professeur à son tour. Un rôle qu'elle assume parfaitement si l'on en croit les élèves, et qui l'enrichit à tous les niveaux. *« J'ai fait quatre années d'apprentissage sous la direction de Gérard Meïer, basées sur les cours des Beaux-Arts, puis je suis passée à l'atelier libre. J'ai très vite été attirée par la couleur. Au départ, je peignais d'après des copies, puis petit à petit je me suis lancée dans la création personnelle. Cette période a duré douze ans, jusqu'à la disparition de Gérard. »* Pour des raisons qu'elle garde pour elle, Christiane n'a pas continué de façon aussi assidue à s'impliquer dans l'école. En compagnie de deux autres élèves, avec qui elle partage la même conception de l'art, elle décide d'ouvrir son propre atelier d'art, dans la rue Jean-Jaurès. *« Nous y venons quand nous voulons, le plus régulièrement possible. Nous ne donnons pas de cours, c'est vraiment un endroit qui nous est réservé. Peindre chez soi n'est pas une chose toujours facile, on est souvent dérangé, puis on ne se retrouve pas toujours dans un environnement propice. »* A l'arrivée de Martine Viala à la direction de l'atelier d'Arts Plastiques, Christiane rejoint le groupe *Présence.* Quelques temps plus tard, face au nombre croissant d'élèves (150 actuellement), les besoins de recrutement d'un professeur se font urgents. Ses vingt années d'expérience et de fidélité joueront en sa faveur. *« Je donne des cours de peinture à l'huile et d'initiation à l'art contemporain aux deuxième et troisième années et c'est une responsabilité qui me plaît beaucoup. J'apprends aux autres, tout en apprenant des autres. »*

Côté artistique, c'est vers la peinture moderne et l'art contemporain que s'est tournée Christiane. Elle semble travailler les supports et divers matériaux avec une telle facilité ! En ce moment, c'est avec le cuivre qu'elle s'exprime, sur des supports en bois. *« Ces tableaux sont tous porteurs de messages, ils ont tous une signification particulière. C'est le reflet de ce que je pense, de ce que je vis, de mes émotions. A mes yeux, cette matière est le symbole de l'eau, de la mère, des relations. J'en ai fait toute une série et je vais la continuer jusqu'à ce que mon inspiration soit épuisée. Ce sera peut-être demain, peut-être dans six mois. Le prochain thème sera l'Illiade et l'Odyssée. »*

Quand on lui parle d'expositions, Christiane n'est pas contre. Pour elle, c'est un bon moyen de montrer son travail et son évolution. Il y a quelques années, elle a exposé ses œuvres à l'Espace Bontemps, à la Maison du Peuple. L'été dernier, c'est une galerie aixoise qui l'a accueillie, et elle compte bien renouveler cette expérience.

Carole Nerini